

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 16 novembre 2021, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère Dorine L. Marcoux
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller Roland Vallée, conseiller Jeannot Couture, conseiller Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Yan Ritchie, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2021-11-174

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2021
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets
- 6- Dépôt du projet de règlement numéro 2021-362 concernant l'économie de l'eau potable
- 7- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-363 concernant la limite de vitesse sur le chemin Duguesclin
- 8- Avis de motion prévisions budgétaires 2022 et programme triennal 2022, 2023 et 2024 de la Municipalité
- 9- Déclaration d'intérêts pécuniaires
- 10- Programme d'aide à la voirie local 2021
- 11- Réserve 5 900 \$ - Remboursement de l'emprunt pavage rues municipales 2018
- 12- M. Jacques-Remy Duguay – Engagement temps plein
- 13- Employé substitut – Enlèvement de la neige, travaux divers
- 14- Demande d'aide – O.T.J.
- 15- Approbation offre de services professionnels – Surveillance des travaux T.E.C.Q 19-23
- 16- TVCGR – Membership et vœux de Noël
- 17- Demande d'appui et aide financière FAO – Comité de la Petit Chapelle

18- Autres sujets : Accueil d'un représentant du MAMH
Renommer rue du Quai
Achat de vêtements pour les employés

19- Période de questions

20- Clôture de la session

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2021-11-175 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2021**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 5 octobre 2021 tel que rédigé.

2021-11-176 **CORRESPONDANCE**

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'octobre 2021.

2021-11-177 **Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'octobre 2021.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'octobre 2021.

Les membres du conseil municipal ont reçu les projets de règlements numéro 2021-362 et 2021-363, au moins 72 heures avant la présente séance et il y a dispense de lecture pour ce règlement.

2021-11-178 **DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-362 CONCERNANT L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE**

Le conseiller Roland Vallée présente le projet de règlement numéro 2021-362 concernant l'économie de l'eau potable.

2021-11-179 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-363 CONCERNANT LA LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN DUGUESCLIN**

Avis de motion est donné par Dorine L. Marcoux conseillère, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le projet de règlement numéro 2021-363 concernant la limite de vitesse sur le chemin Duguesclin et elle présente également le projet de règlement numéro 2021-363 concernant la limite de vitesse sur le chemin Duguesclin.

2021-11-180

AVIS DE MOTION PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL 2022, 2023 ET 2024 DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné par Jeannot Couture qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement établissant les prévisions budgétaires 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024 de la Municipalité.

2021-11-181

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général informe le conseil municipal que tous les élus ont déposés une déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires, tel que prévu aux articles 357 et 358 de la LÉR.M.

2021-11-182

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCAL 2021

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes V-0321 a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé approuve les dépenses d'un montant de 11 636.00 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2021-11-183

RÉSERVE 5 900 \$ - REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT PAVAGE RUES MUNICIPALES 2018

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal verse un montant de 5 900 \$ dans la réserve pour le remboursement de l'emprunt du pavage des rues municipales exécuté en 2018.

2021-11-184

M. JACQUES-REMY DUGUAY – ENGAGEMENT TEMPS PLEIN

CONSIDÉRANT le départ de plusieurs employés durant la dernière année ;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive du travail de M. Duguay ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité à vouloir retenir ses employés à l'emploi pour celle-ci avec de conditions attrayantes ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite former la relève au niveau des employés municipaux ;

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à signer un contrat de travail pour l'embauche à temps plein de M. Jacques-Remy Duguay en tant que chauffeur/opérateur/journalier au service des travaux publics selon les conditions mentionnées à son contrat.

2021-11-185

EMPLOYÉ SUBSTITUT – ENLÈVEMENT DE LA NEIGE, TRAVAUX DIVERS

CONSIDÉRANT le départ de plusieurs employés durant la dernière année;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite former la relève au niveau des employés municipaux ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit embaucher un opérateur substitut pour l'enlèvement de la neige ;

CONSIDÉRANT la rareté de la main-d'œuvre qui frappe les différentes régions du Québec ;

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général de faire l’affichage d’un poste de chauffeur substitut pour l’enlèvement de la neige et journalier d’hiver, pour une période de 20 semaines consécutives et ce aux conditions mentionnées par le directeur général aux membres du conseil municipal et l’autorise à embaucher un candidat à la suite de l’analyse des candidatures.

L’employé sera formé et à l’essai pour la saison 2021-2022.

2021-11-186

DEMANDE D’AIDE – O.T.J.

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal demande à l’O.T.J. de fournir leurs états financiers de l’année 2020 tel que rédigé par les vérificateurs ainsi qu’un état des revenus et dépenses de l’année en cours soit du 1^{er} janvier au 15 novembre 2021 pour mieux analyser la demande et avoir plus d’informations avant d’octroyer une aide de 10 000 \$ afin de permettre à l’O.T.J. de maintenir leurs activités pendant la période hivernale 2021-2022.

2021-11-187

APPROBATION OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – SURVEILLANCE DES TRAVAUX T.E.C.Q 19-23

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte l’offre de service de la firme Tetra-Tech pour la surveillance des travaux reliés à la programmation de la T.E.C.Q 2021-2023 et du programme d’aide à la voirie locale RIRL volet redressement au montant de 20 775 \$ (excluant les taxes) pour les travaux de réhabilitation de la rue du Village, du Havre et de la route Centrale.

2021-11-188

TVCGR – MEMBERSHIP ET VŒUX DE NOËL

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte d’être membre de la télévision communautaire de Grande-Rivière pour la somme de 57.49 \$ et autorise la diffusion de vœux de Noël pour un montant de 86.23 \$.

2021-11-189

DEMANDE D’APPUI ET AIDE FINANCIÈRE FAO – COMITÉ DE LA PETIT CHAPELLE

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé soit partenaire et participe financièrement au projet déposé par le comité de la petite chapelle dans le programme FAO de la MRC du Rocher-Percé pour un montant maximum de 5000 \$ ou l’équivalent du manque à gagner suite à la participation des autres partenaires.

2021-11-190

ACCUEIL D’UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l’unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte la venue, lors d'une séance ultérieure, d'un représentant du MAMH afin d'expliquer et informer les élu(e)s de leur rôles et responsabilités ainsi que les détails du PL49 entré en vigueur en novembre 2021.

2021-11-191

RENOMMER LA RUE DU QUAI

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate le directeur général à démarrer les procédures au niveau de la commission de la toponymie du Québec afin de renommer la rue du Quai en l'honneur de M. Adéodat Lelièvre.

2021-11-192

ACHATS DE VÊTEMENTS À L'EFFIGIE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate le directeur général à recevoir des soumissions pour l'achat de vestes, casquettes, chandails, chemises et polos à l'effigie de la Municipalité pour les employés afin de mieux les identifier lors de leurs visites ou sorties sur le terrain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2021-11-193

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 35 heures.

Roberto Blondin, maire

Yan Ritchie, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »